LISTE AGIR POUR MAISONS-LAFFITTE

De nouveaux apprentissages pour la petite enfance
Les toutes-petites mansonniennes et les tout-petits mansonniens de 2 et 3 ans en crèches municipales à Maisons-Laffitte ont pu découvrir, depuis janvier, les plaisirs de **l'expression corporelle.**

À l'initiative du service Petite Enfance, des ateliers ont été élaborés spécifiquement pour ces jeunes enfants, leur objectif étant de proposer un apprentissage basé sur le jeu et qui permet :
• **une ouverture sur le monde** pour développer son imaginaire, sa créativité, son langage et la vie en commun ; apprendre à « faire » ou « ne pas faire » ;

• **de développer un langage à travers son corps :** émotion, autonomie, singularité, créativité, imagination, liberté d'expression artistique, rencontre de l'autre ;

• **des apprentissages** tels que la socialisation, les règles de vie en collectivité et surtout un engagement dans l'esprit d'un groupe grâce à une posture active aboutissant à une initiation à l'autonomie et leur ouvrant les portes d'un imaginaire commun et un esprit de groupe.

Cette proposition a fait l'unanimité auprès des directrices et des professionnelles des crèches municipales, comme celle des parents, sans compter celle des enfants. Elle a ouvert la voie à d'autres projets comme des ateliers musicaux et des spectacles vivants.

Les **ateliers musicaux** suscitent l'expression personnelle des participants qui improvisent en toute liberté, sans anarchie, les forces vives de l'enfant étant canalisées par la joie de créer.

Les **spectacles vivants** pour le très jeune public sont l'occasion de partager, avec les artistes et la famille, des moments de découvertes et de surprises qui enrichissent la vie sociale et familiale.

Nos futurs artistes pourront poursuivre leurs classes dans les futurs équipements programmés par la Municipalité : salle de danse et nouvelle salle Malesherbes.

Monique LAHEURTE
Conseillère municipale déléguée aux Spectacles pour l'enfance